



Championnat du Monde 293 OD moins de 17 ans Du 24 au 31 juillet 2010 à Martigues, France

Règlement de sélection

1. OBJECTIFS

Afin de reprendre et conserver d'ici 2012 le rang de première nation sur les épreuves internationales de référence « pour les plus jeunes », la FFVoile se donne pour 2010 sur ce Championnat du Monde 293 OD moins de 17 ans les objectifs suivants :

Classement des nations : Première Nation ou Podium,

Filles : Titre ou podium,

Garçons : Titre ou podium,

2. ENCADREMENT DU CHAMPIONNAT

Il est composé d'un cadre de la FFVoile Lise VIDAL entraîneur des « Bleuets ».

3. SÉLECTIONS

Les sélections sont arrêtées par le Comité de Sélection de la FFVoile.

Ce Comité de Sélection est constitué par :

- Le Vice Président en charge de la Voile légère, Jean Pierre CHURET.
- Le Directeur Technique National, Philippe GOUARD.
- Le Coach Manager des « Bleuets », Gildas PHILIPPE.

Ce comité pourra faire appel à des experts si nécessaire.

Modalités

a- Règlement

1. Les prétendants à la sélection doivent être de nationalité française, licenciés FFVoile 2010 et nés en 1994 et plus.
2. Le nombre minimum et maximum de places attribuées est le suivant :
 - Nombre de places pour les Filles : de 1 à 2 places
 - Nombre de places pour les Garçons : de 2 à 4 places
3. Sélection sur épreuve et sélection directe par le Comité de Sélection :
 - a. Sélection sur épreuve :
 - Pour les Filles : La première fille au classement général de l'épreuve de sélection
 - Pour les Garçons : Le premier et deuxième garçon au classement général de l'épreuve de sélection
 - b. Le Comité de Sélection sélectionne directement dans le cadre du Dispositif National Permanent de la Détection :
 - Nombre de Filles : de 0 à 1
 - Nombre de Garçons : de 0 à 2



b- Epreuve de sélection

293 OD Filles :

Championnat de France Espoirs Lieu : Brest

Date : Du 03 au 09 juillet 2010

293 OD Garçons :

Championnat de France Espoirs Lieu : Brest

Date : Du 03 au 09 juillet 2010

c- Composition de l'Equipe de France jeune 293 OD 2010

Le Comité de Sélection validera la composition de l'Equipe de France jeune 293 OD pour le « Championnat du Monde moins de 17 ans 2010 ». La liste des sélectionnés sera publiée par publication électronique sur le site de la FFVoile.

En cas de désistement, le comité de sélection désignera le remplaçant.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Comité de sélection pourra invalider la sélection et désigner un nouveau sélectionné.

Chaque coureur sélectionné devra être à jour de son suivi médical longitudinal.

Chaque coureur sélectionné autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support à des fins promotionnelles et/ ou publicitaires.

4. LOGISTIQUE

Pour le « Championnat du Monde 293 OD moins de 17 ans 2010 » la FFVoile participera financièrement au déplacement et à l'hébergement des coureurs sélectionnés.

La FFVoile prend à sa charge les frais de l'encadrement.

La FFVoile fournira à chaque coureur et entraîneur une tenue Equipe de France jeune.

Chaque coureur mineur sélectionné devra fournir à la FFVoile une autorisation parentale (selon un modèle fourni par la FFVoile) et une autorisation de sortie du territoire national si celle-ci est exigée par la réglementation en vigueur.